



Société en commandite par actions au capital de 245 279 324,06 euros
Siège social : 8, avenue Delcassé – 75008 PARIS
335.480.877 RCS PARIS
ISIN 0000033219
LEI n°969500ICGCY1PD6OT783

Communiqué

**Augmentation de capital réservée à un bénéficiaire
ne donnant pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF**

Paris, le 22 octobre 2018

Nature de l'opération :

Augmentation de capital par émission de neuf mille quatre cent quatre-vingt-sept (9.487) actions ordinaires nouvelles.

Type d'offre :

Emission sans droit préférentiel des souscription, réservée à une des catégories d'actionnaires visées par la 14^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 15 mai 2018.

Cadre juridique :

14^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 15 mai 2018 accordant à la gérance d'ALTAREA une délégation de compétence afin d'émettre des actions au profit de « *personnes physiques ou morales effectuant le emploi du prix de cession (qu'il s'agisse d'un prix de cession initial ou d'un complément de prix) d'un portefeuille d'actifs immobiliers ou des titres d'une société exerçant l'activité de foncière ou de promoteur immobilier* ». Cette délégation prévoit notamment que le montant nominal maximum d'augmentation de capital pouvant être réalisée s'élève à vingt millions (20.000.000) d'euros et que le prix de souscription des actions doit être au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 5 %.

Motifs de l'émission :

Acquisition ce jour par la société ALTAREA de la SOCIETE NIVERNAISE DE DISTRIBUTION qui détient 25 % du capital de la SCI LIMOGES INVEST propriétaire du Family Village de Limoges, les 75 % restant étant déjà détenus par une filiale de la société ALTAREA.

Remploi par l'actionnaire principal cédant de la SCI LIMOGES INVEST d'une partie du produit de la cession afin de souscrire à des actions nouvelles ALTAREA.

Modalités de l'opération :

Décision de la gérance en date du 19 octobre 2018 sous condition suspensive de la réalisation effective de la cession, condition réalisée en date du 22 octobre 2018 ;

Bénéficiaire : augmentation de capital réservée à la SCI DU PARC COMMERCIAL, société civile immobilière au capital de 1.200,00 euros, dont le siège social est sis 12, place de la République 87000 Limoges, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Limoges sous le numéro 504.257.205 ;

Prix de souscription unitaire des actions nouvelles : 195,00 euros ;

Nombre total d'actions émises : 9.487

Montant total de l'augmentation de capital, prime d'émission incluse : 1.849.965 euros ;

Montant nominal total de l'augmentation de capital : 144.961,36 euros ;

Montant total de la prime d'émission : 1.705.003,64 euros.

Pourcentage de dilution résultant de l'émission

Sur la base d'un nombre d'actions composant le capital et de droits de vote de 16 051 842 existant, la création de 9.487 actions nouvelles se traduira par un pourcentage de dilution de 0,059 %.

Caractéristique des titres offerts :

Les actions porteront jouissance dès leur émission et seront assimilées aux actions ordinaires existantes.

Les actions nouvelles seront admises sur le marché réglementé d'Euronext Paris sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

Contacts : Eric DUMAS
Directeur Général Finances Groupe
Catherine LEROY
Directrice Financière Adjointe Corporate Groupe
01 44 95 51 42